

Permis n° 3928

VILLE DE NEUFCHATEAU
URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme Dubois - Bulinckx demeurant Route de Saint - Monon 54 à 6840 Neufchâteau.

Le terrain concerné est situé Route de Saint-Monon, 54 à 6840 Neufchâteau et cadastré division 5, section A n°317N.

Le projet est de type : Construction d'une annexe à une maison unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

- Ecart par rapport aux prescriptions du lotissement Poncelet:
- Toiture plate
- Casquette en toiture arrière
- Matériaux : bardage bois ton gris brun, crépi ton blanc cassé de gris. Mixité pour rythmer.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau et le 08.01.2019 après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18.12.2018 au 14.01.2019 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Le Directeur Général,

J-Y DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué (art. L1132-4 CDLD)
D. FOURNY

C. GRANDJEAN